



ARISE IIP, en charge de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé, nomme un prestigieux comité consultatif



Lire le Communiqué de presse. P.4&5

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0511 du 17 Février 2021 - 250 F CFA / Etranger 1€

Microfinance au Togo :

Quel apport pour le secteur privé ?

Ces dernières années, les établissements de micro finance poussent comme des champignons dans presque tous les coins du pays. Dans leurs opérations de tous les jours, ces institutions soutiennent les activités économiques de leurs clients à travers des micros crédits et participent fondamentalement à relever le niveau de vie des populations à la base. Grâce à cet appui financier multiforme qui se révèle aujourd'hui incontournable dans le monde des affaires, le secteur privé (informel ou formel) se porte mieux.

Dans le rapport de la BCEAO sur la situation de la micro finance au sein de l'UEMOA, le Togo présentait en 2018 la plus importante progression des dépôts dans les établissements de micro finance. Avec une hausse de 24,8% des dépôts collectés par les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) le pays se classe devant ses voisins de la sous région notamment la Côte d'Ivoire (5,9%), le Bénin (6%) ou encore le Mali (23,4%).

L'encours des crédits à la clientèle a également progressé de 24,8%. Le pays présente également l'un des ratios d'inclusion financière les plus importants de l'espace UEMOA. Une évolution plutôt « opportune » pour l'inclusion financière au Togo.

Suite à la page 6



PIA d'Adétikopé :

Un contrat de partenariat signé avec Togocom

P.3

Une plume brisée Adieu Halirou !

P.2



Parlement : Les codes des personnes et de la famille et pénal révisés au centre d'un atelier

Le Caucus des femmes parlementaires a organisé le samedi 13 février 2021 au siège de l'Assemblée nationale à Lomé, une session de dissémination des dispositions du code des personnes et de la famille et du code pénal révisés.

La session a réuni une trentaine de participants en présence de la 2ème vice-présidente de l'Assemblée nationale, Ibrahima MEÏMOUNATOU, présidente du Caucus des femmes parlementaires. Trois communications ont été faites lors de la rencontre.

La première relative au code des personnes et de la famille présentée par Kobauyah TAMDJAKPATCHA, directrice du Sceau, de la Nationalité et de l'Identité civile, membre du comité des Droits de l'Homme des Nations Unies. La deuxième communication a porté sur les aspects notariés ainsi que



la stratégie pour l'efficacité de jouissance des droits par les femmes, présentée par Me Abounima MOLGAH. La troisième communication a porté sur le code pénal révisé avec Me Justine Mawulawoè AZANLEDJI, premier avocat général près la Cour Suprême du Togo.

Le but visé est d'amener les femmes députées et leurs sœurs de l'administration parlementaire à se familiariser avec les dispositions du Code des personnes et de la famille (CPF) et du code pénal révisés afin de leur expliquer les différents mécanismes prévus pour une jouissance effective de leurs droits. Il a été aussi question de leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de ces deux

textes en vue d'une pérennisation de la stabilité des ménages et des familles. Pour Mme Ibrahima MEÏMOUNATOU, une chose est de

voter les lois et une autre est de les faire connaître. Selon elle, cette session a porté sur plusieurs dispositions notamment celles qui protègent la famille en général et la femme et les enfants en particulier. « Nous avons également parlé des violences physiques et psychologiques faites aux conjoints et nous avons fait le tour de tous les maux qui minent nos sociétés », a-t-elle ajouté.

La dernière révision du code des personnes et de la famille remonte au 17 novembre 2014 et celle relative au code pénal date du 11 octobre 2016 avec des avancées importantes et de nouvelles dispositions en faveur de la femme pour garantir la paix sociale. ■

Source : autogo.com

Une plume brisée, Adieu Halirou

Pour nous vivant la mort demeure toujours un mystère insondable. Elle est toujours pour arracher un parent un proche un ami créant frustration et désolation. Samedi le monde médiatique togolais est frappé par un deuil.

Tchakala Halirou, Directeur du journal **Courrier de la République** a tiré sa révérence. Une courte maladie a eu raison de notre confrère qui n'avait que 51 ans.

Halirou s'en est allé une plume brisée. La rédaction du journal **Le Libéral** présente toutes ses condoléances à la famille du défunt.



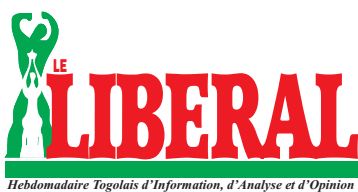
Pharmacies de garde à Lomé

Du 15 au 22 Février 2021

- JEANNE D'ARC.*** Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01/90 86 40 51
ST ANTOINE.* 1048, Avenue de la Libération 22 21 29 64/96 80 10 07
AMESSIAME-BE.* Marché de Bé 22 21 49 74/96 32 97 60
OCEANE.* Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face Hotel de la PAIX 22 22 6277/96 75 25 02
ADJOLOLO.* 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13/ 97 93 86 59
SOURCE DE VIE.* Face Collège Protestant 22 22 45 71/90 88 25 82
ST KISITO.* Bd. de la Kara près du Bar TMTAM 22 21 99 63/ 96 80 09 64
AMITIE.* 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED) 22 21 74 47/ 70 25 02 57
N.D. de la TRINITE.* Sise au 20 boulevard de la Paix a Super Taco 98 46 50 88/ 93 69 22 34
FOREVER.* Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77/ 91 00 29 17
INTERNATIONALE.*sise Marché de Hédzranawoé "Assiyéyé", Boulevard du Haho 22 26 89 94/93 52 33 75
LILAS.* 7, Route de Kégué 22 26 29 59 | 93 48 88 12
PAIX.* Résidence du Benin 22 26 40 91 | 96 80 09 49
THERYA.* Mangotigomé-roue ai Foire Internationale TOGO 2000 (a s00m ee ta Foire) 22 61 56 52/70 44 81 77
FIDELIA.* N Bé-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL" 22 74 95 95/ 96 80 09 18
SARAH.* Près du centre de santé d'Adakpamé 70 42 69 02
BETHEL.* Rte d'Adidogomé 22 25 23 70 |91 86 29 87
DES ECOLES.* Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé 22 51 7575/96 80 09 14
HOSANNA.* Carrefour Sagbado-Sémékonawo, face station service SANOL 22 51 50 49/92 53 50 00
MAGNIFICAT.* Aflao Sagbado Yokoé, Rue de la Pampa a 100 m du Palais Royal de Yokoé 70 44 51 59/93 29 07 37
MATHILDA.* Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34
EL-SHADAI.* Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25/ 96 80 09 10
ENOULI.* Station d'Agbalépédogan 22 25 90 68
Le GALIEN.* Rue Pavée d'Adidoadin 22 51 7174/ 96 80 09 24
DES ROSES.* Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72
VOLONTAS DEI.* Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face a l'ancien bar Sun City 70 42 23 60/ 91 49 54 48
BETANIA.* Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11/ 70 43 89 40
ADOULI.* Vakpossito-Logogomé, près du carrefour AISED 90 33 04 19/70 39 39 39
SHALOM.* Agoé-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agoé-Adidogomé 22 51 87 60/70 49 96 51
NABINE.* Sise a Agoé Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26/ 98 97 97 96
A DIEU LA GLOIRE.* A 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpéto 93 26 36 00
AGOE-NYIVE.* A côté de l'Eglise Catholique d'Agoé-Nyivé 22 25 83 38/ 91 61 02 62
TCHEP'SON.* Face Terminal du Sahel (Togblékopé) 96 90 04 64/ 70 42 94 44
LA MAIN DE DIEU.* AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée) 91 16 00 74/ 96 08 3491
CHARITE.* A coté du CEG d'Agoé-Nyivé 22 25 12 60/ 90 65 21 90
ABRAHAM.* Agoé-Logopé Kossigan 22 50 10 00/ 92 25 99 83
DENIS.* Agoé Kové, Carrefour Kpogli 93 08 46 40/ 70 12 35 85
REGINA PACIS.* Rte Nationale N°1 près du Bar sous l'Antenne 70 45 98 58/ 99 83 90 83
SANGUERA.* Près du Lycée de Sanguéra 70 42 80 80/99 90 89 72
GANFAT.* AGOE DALIKO près du Carf EDEM 22 55 08 15/70 22 15 15
BAGUIDA.* Face CMS de Baguida 70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR.* Sise a Agodéké, route d'Aného 70 45 70 14

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoé Démakpoé, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
SDR

Tirage
1000 exemplaires

PIA d'Adétikopé : Un contrat de partenariat signé avec Togocom

Dans le cadre du projet de développement du parc industriel d'Adétikopé (banlieue située à 25 km au nord de Lomé), un contrat de partenariat est intervenu hier mardi sur le site de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) entre les premiers responsables du parc industriel et la Holding Togocom. Selon les explications des deux parties, il s'agit de mettre « les meilleurs services » possibles de télécommunications au service des entreprises qui devront s'installer sur le parc industriel en vue de développer leurs activités.



transférer les conteneurs ; une plateforme de stockage du coton et d'autres matières premières ; une zone de 200.000 m2 dédiée aux autres activités logistiques. A terme, ce sont 35.000 emplois directs et indirects qui seront créés.

« Cette plateforme va permettre d'industrialiser de nombreux secteurs d'activité à l'instar du secteur agricole (coton, anacarde, soja, riz, sésame etc..) en créant des rouages performants qui permettront la transformation locale des matières premières et ainsi l'exportation de produits manufacturés qui vont générer d'importants revenus pour le pays » avait expliqué au lancement des travaux Alain Saraka, Directeur de la stratégie d'ARISE IIP et IS.

« Dans un contexte international marqué par l'impact économique de la crise sanitaire, le lancement des travaux de PIA démontre une fois de

« C'est un projet qui va avoir un impact sur l'ensemble de l'économie du pays et donc qui a besoin d'un partenariat de télécoms fort. Dans le cadre de ce partenariat, nous allons installer des fibres optiques et la technologie 5 G dans toute la zone du site. C'est un partenariat qui n'a pas de durée limitée dans le temps mais qui devra se renouveler pour accompagner les opérateurs économiques. L'idée, c'est d'être aux côtés des investisseurs qui viendront s'installer sur la zone pour leur proposer une connectivité de qualité » a indiqué Paulin Alazard, Directeur Général de Togocom.

En effet, la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) est une zone industrielle et des services logistiques intégrés de classe mondiale. Pour la réalisation de cet ambitieux projet, la République togolaise s'associe à ARISE Integrated Industrial Platform, une entreprise spécialisée dans le développement de parcs industriels à travers l'Afrique dont les

principaux actionnaires sont Africa Finance Corporation (AFC) et Olam International Ltd. Située au nord de la capitale Lomé, cette zone industrielle s'étend sur 400 hectares et devra permettre la transformation locale des ressources naturelles togolaises et leur exportation. Elle est dotée d'un parking d'une capacité de 700 camions ; d'un parc pour le stockage de conteneurs d'une capacité de 12.500 EVP ; d'un entrepôt pour charger, décharger et



plus l'attractivité de l'économie togolaise. PIA sera une plateforme industrielle dédiée aux investisseurs locaux et étrangers, dotée d'une infrastructure moderne et de services logistiques multimodaux intégrés. Nous nous réjouissons du développement de cette infrastructure de pointe, l'un des projets phares du PND 2018-2022, qui deviendra sans aucun doute l'un des vecteurs essentiels de la politique d'industrialisation entamée par le Togo »

avait renchéri Sani Yaya ministre de l'Economie et des Finances.

Faut-il le rappeler, la création de parcs industriels et de hubs logistiques comme celui d'Adetikopé est l'un des projets phares inscrits dans les grandes lignes du Plan National de Développement (PND 2018-2022) qui vise fondamentalement la réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois pour les jeunes.■

Roger GBESSIA

POUR LA ST VALENTIN, LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE !

OFFREZ-VOUS LE XIAOMI MI 10 LITE 5G

1 Terminal
SIM 5G
+
60Go
à 299 000 F CFA

- Processeur Octa-Core Snapdragon 765G 5G
- Frontale : 16MP HD Dorsale : 48+8+2MP 4K Auto Focus Flash
- 128Go ROM 6Go RAM
- 4160 mAh Batterie robuste Charge ultra rapide
- Double SIM
- NFC Compatible Google Pay

Promo du 08 au 28 Février 2021. (Inclus Forfait Data de 15000 F 60Go valable 30 jours).

[@togocom.tg](#)
[@togocom.tg](#)
Service Client : 888 119
7 jours/7 de 7h à 21h



COMMUNIQUE DE PRESSE

ARISE IIP, en charge de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé, nomme un prestigieux comité consultatif.

Lomé, le 16 Février 2021 – ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP), développeur et opérateur d'écosystèmes industriels de classe mondiale en Afrique, a annoncé la création de son comité consultatif. Ce comité est composé d'éminents leaders des secteurs public et privé dont l'expérience et les compétences combinées permettront de façonner et d'accélérer la stratégie de croissance d'ARISE IIP.

ARISE IIP, entreprise panafricaine spécialisée dans le développement de zones industrielles et leurs écosystèmes dédiés, a connu une expansion remarquable en Afrique de l'Ouest avec le développement de plateformes industrielles sur mesure accélérant l'industrialisation du continent africain.

Au Togo, Arise IIP est présent via la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA). Cette zone industrielle d'envergure, se situe au nord de Lomé, s'étendra sur une superficie de 400 Hectares et sera développée en deux phases. PIA a conceptualisé et va financer, construire et gérer une zone industrielle qui permettra la transformation locale des richesses naturelles togolaises et leur export.

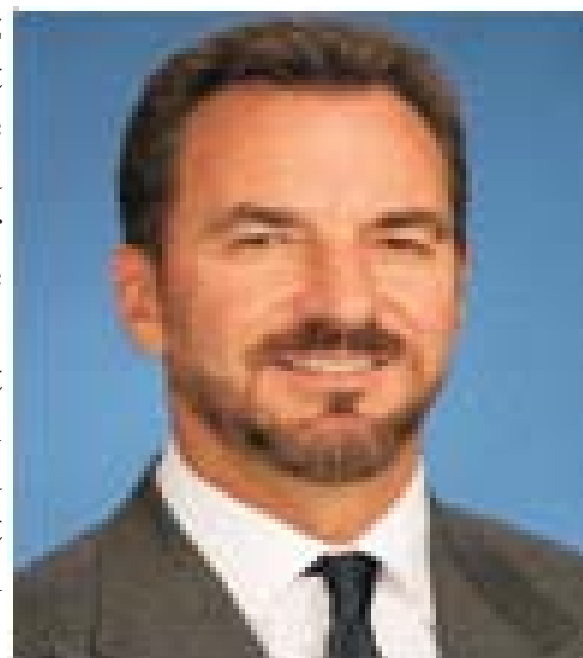
Le montant total de l'investissement s'élève à 130 milliards de Francs CFA (soit 200 millions d'euros) et la livraison de la plateforme est prévue pour Juin 2021 (Phase 1).

A l'instar de la stratégie mise en œuvre à l'échelle de PIA, l'objectif principal d'ARISE IIP a toujours été la création d'écosystèmes industriels visant à générer une forte valeur ajoutée locale ainsi qu'une croissance durable. Alors qu'ARISE IIP continue à déployer avec succès sa stratégie de croissance, le comité consultatif fournira une plateforme pour soutenir et guider l'entreprise dans les prochaines phases de son développement. Ce comité permettra à PIA de

bénéficier via ARISE IIP, du support des membres du comité, qui joueront un rôle clé en fournissant à la direction de l'entreprise, un support et du conseil de haut niveau en matière d'industrialisation, de durabilité, de digitalisation et d'intégration régionale.

Le comité stratégique d'ARISE IIP comprend:

• **Colin Coleman** – Ancien Partner et PDG Afrique subsaharienne chez Goldman Sachs et maître de conférences au Jackson Institute for Global Affairs de l'université de Yale. Colin est également membre du conseil d'administration du groupe Foschini et coprésident Youth Employment Service.



• **Bruno Delaye** – Ancien diplomate français de haut rang, Bruno Delaye est président d'Entreprise et Diplomatie, une branche du groupe ADIT, leader européen de l'intelligence stratégique. Il possède une vaste expérience dans le conseil stratégique aux entreprises opérant en Afrique.



COMMUNIQUE DE PRESSE (Suite)

ARISE IIP, en charge de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé, nomme un prestigieux comité consultatif.

• **Laureen Kouassi-Olsson** – Dirigeante expérimentée dans le secteur des services financiers et du capital-investissement en Afrique. Laureen a passé les 8 dernières années en tant que directrice



d'investissement au sein du fonds d'investissement français Amethis.

Elle est la fondatrice et la directrice générale de Birimian, une holding d'investissement à long terme dédiée aux marques africaines.

Elle siège au conseil d'administration de plusieurs institutions financières de premier plan sur le continent.

• **Carlos Lopes** – Professeur à l'Université du Cap et à Sciences Po Paris et membre d'une dizaine de conseils d'administration, Carlos a dirigé plusieurs institutions des Nations unies, dont la Commission économique pour



l'Afrique.

Il a été à l'avant-garde de projets d'intégration économique tels que la zone de libre-échange continentale africaine, la réforme de l'Union africaine ou l'établissement de nouveaux partenariats avec l'Union européenne.

• **Momar Nguer** – Conseiller principal du PDG de Total et ex-membre du comité exécutif du géant français du pétrole et du gaz, Momar a beaucoup



travaillé sur tout le continent. Précédemment directeur général du marketing et des services de Total, il a contribué aux principales initiatives de la société en matière d'énergie verte.

Contact media:

Ama Tanoh
Responsable de la
Communication

ama.tanoh@arisenet.com

Microfinance au Togo : Quel apport pour le secteur privé ?

Suite de la UNE

A la fin du premier trimestre 2017, on dénombrait 185 Systèmes Financiers Décentralisés ou institutions de micro finance (ISM) sur 191 agréments octroyés, dont 7 réseaux représentant 88 institutions, 62 indépendantes et 6 structures conventionnées pour 502 points de services sur le territoire national. Le nombre de clients passe de 2.076.684 en 2016 à 2.130.939 au premier trimestre 2017 soit une croissance de 2,6%. Parmi ces SFD installés au Togo, 16 ont comme dépôt ou crédit estimé à plus de 2 milliards sur deux exercices consécutifs. Du

coup, ils passent en 2017 sous le coup de l'article 44 de la loi N° 2011-009 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés. A cette étape, ils passent sous le contrôle de la commission bancaire, de la Banque centrale et de la Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (CAS-IMEC).

Toutes ces institutions de micro finance accordent des crédits à des taux variés à leurs clients qui en font la demande pour soutenir leurs activités économiques. Ces crédits améliorent considérablement la compétitivité, la productivité et la

rentabilité des micro entreprises. Les apports de ces institutions bancaires viabilisent les PME et PMI et changent la vie des citoyens. Aujourd'hui, des milliers de nos compatriotes ont recours à la micro finance pour développer de petites activités génératrices de revenus. Selon la Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (CAS-IMEC), 1.333.934 personnes ont accès aux micros crédits. Une véritable alternative dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'entrepreneuriat.

En ce moment où le secteur privé se



positionne comme un partenaire privilégié dans le programme de transformation structurelle de l'économie nationale, l'importance du secteur privé dans la création d'emplois pour les jeunes n'est plus à démontrer. « L'importance du rôle joué par le secteur privé dans la création de richesse ne fait plus débat aujourd'hui », a expliqué Germain Méba, Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie

du Togo lors de la célébration de la première édition de la semaine du secteur privé.

Aussi, faut-il le préciser, les financements accordés aux petites et moyennes entreprises sont indispensables à la viabilité du secteur privé et assurent la promotion des opérateurs économiques nationaux dont la contribution à la réussite du Plan National de Développement (PND) est très attendue.■

Roger GBESSIA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

(Services de Consultant-Sélection d'un consultant individuel)

Projet renforcement de la résilience du Togo face à l'extrémisme violent dans un contexte d'insécurité sous-régionale

L'un des problèmes qui menace la sécurité de la sous-région Ouest Africaine reste le phénomène de l'extrémisme violent. En effet, la sous-région est toujours en proie à des menaces sur le plan sécuritaire qui nécessitent des actions concertées pour maintenir la paix et la stabilité, conditions indispensables pour le succès de toute stratégie de développement.

Pour le Togo le risque a été confirmé le 15 février 2019 lors d'une attaque contre un poste mobile de douane à Nohao, dans la province de Bourkou au Burkina Faso, proche de la région des savanes du Togo. Cet incident a fait cinq (5) victimes dont quatre (4) douaniers et un prêtre espagnol. Cette description montre que le phénomène n'épargne aucun pays.

Dans ces conditions, l'élaboration de stratégie de sécurité humaine à partir du concept classique de défense d'un Etat peut se révéler fragile face aux moyens et méthodes mis en œuvre par les groupes extrémistes.

A la suite de ces différentes missions et études, le Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV) mis en place par le gouvernement togolais en mai 2019, s'est engagé à installer des comités préfectoraux et cantonaux sur toute l'étendue du territoire nationale

C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement de la résilience du Togo face à l'extrémisme violent dans un contexte d'insécurité sous-régionale par la branche togolaise du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP-Togo), avec l'appui financier de l'Ambassade des USA, il est prévu l'élaboration de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (SNPLEV) au profit du CIPLEV.

A cet effet le cabinet AKA Financial Consulting lance un avis à manifestation d'intérêt à l'endroit des consultants individuels pour la réalisation d'une mission relative à « l'élaboration de

la stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (snplev) ».

Qualifications

Le candidat doit :

- Être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master en sociologie, en droit ou tout autre diplôme équivalent,
- Disposer d'une expérience avérée dans l'élaboration des stratégies nationales,
- Avoir une expérience de cinq (05) ans minimum de travail avec les structures de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent,
- Avoir une expérience de travail et de collaboration avec les ministères et les organisations internationales, y compris le système des Nations Unies, sera un atout.

Durée de la mission :

Dès la signature du contrat le consultant disposera d'une période de **quatre (04) mois** pour exécuter sa mission et livrer les documents ci-dessus mentionnés.

Evaluation

Le contrat sera attribué au/ à la consultant/e dont l'offre répond aux TDR et ayant obtenu le nombre de points le plus élevé (combinaison des notes technique et financière : i) note technique : 70%, ii) note financière : 30%) selon la méthode de sélection basée sur la Qualité et le Coût.

Les informations complémentaires relatives à la mission ainsi que les termes de référence peuvent être obtenus à l'adresse email ci-dessous : akafinancial@yahoo.com au plus tard le Mercredi 10 Février 2021 à 17h T.U.

Nouveau marché de Kara :

Un immeuble moderne de grand standing au service des populations

Le projet de reconstruction du marché de Kara touche progressivement à sa fin. La semaine dernière, le ministre du commerce Kodjo Adedze s'était rendu sur le site du chantier à Kara pour constater l'état d'avancement du chantier estimé à 86,67%. Le nouveau marché en reconstruction est quasiment prêt et présente toutes les caractéristiques d'un marché moderne de haut standing prenant en compte les mesures sanitaires, sécuritaires et environnementales. Selon l'entreprise en charge de l'exécution des travaux, le joyau sera probablement réceptionné en avril prochain. Cofinancé par l'Etat togolais et la Banque Africaine de Développement (BAD), le nouveau marché répond aux préoccupations du Gouvernement togolais de doter la ville de Kara d'un centre commercial en remplacement du grand marché de la ville parti en fumée en janvier 2013.

Démarré en septembre 2016, les travaux de reconstruction du nouveau marché de Kara avancent à grands pas et ne sont que maintenant à moins de 15% de finalisation. D'un coût global de 3,5 milliards de francs CFA, le nouveau marché de Kara est un somptueux immeuble de 3 niveaux (rez-de-chaussée et 2 étages) répondant aux normes internationales de construction d'un marché moderne.

D'une superficie de 5400 m², il est composé d'une trentaine de grands magasins, de 853 étales, de six (6) chambres froides, de deux (2)



ascenseurs, d'un poste de police et de gendarmerie pour la sécurité des biens et des personnes, de quatre banques (4) et de trois (3) compagnies d'assurance. Les travaux démarrés en 2016, ont été cofinancés par l'Etat togolais (à hauteur de 60%) et de la Banque

Africaine de Développement (BAD) (à hauteur de 40%). Un véritable centre commercial qui répond aux sollicitations des commerçants de la région de la Kara qui ont passé des années sombres après les incendies du grand marché de la ville de Kara

dans la nuit du 9 au 10 janvier 2013.

En effet, le Gouvernement togolais a confié l'étude de faisabilité de la réalisation de ces ouvrages au Projet d'Appui à la Reconstruction des Marchés et aux Commerçants de Lomé et de Kara (PARMCO) qui a pris en charge la gestion du dossier.

Ce projet comprend notamment la réalisation des études architecturales et d'ingénieries des marchés à reconstruire, les travaux de construction des nouveaux marchés, des activités de

sensibilisation des commerçants sur la nécessité de rendre formelle leurs activités, de souscrire des assurances et d'avoir des comptes dans les banques ou les établissements de micro finances et d'éviter la thésaurisation. Il apporte également un appui à la modernisation des activités des bénéficiaires en formant les commerçants à la tenue des registres de recettes-dépenses et en organisant au profit des membres des associations de femmes chefs d'entreprises des sessions de formation sur divers thèmes liés à la gestion des entreprises. En outre, le projet va renforcer les capacités du ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé pour une meilleure gestion du secteur du commerce et un meilleur encadrement du secteur du commerce au Togo.

La reconstruction du grand marché de Kara étant presque à terme, le cap sera bientôt donné sur celui de Lomé dont les appels d'offre sont déjà lancés et les dossiers en étude.

Le Gouvernement souhaite la reconstruction rapide de ces deux grands marchés afin de limiter les effets négatifs des incendies sur les recettes douanières et fiscales qui connaissent une diminution significative depuis janvier 2013 et sur les conditions de vie des commerçants désormais sans activités. Avec le standing de ces deux nouveaux grands marchés qui vont se mettre en place, la pratique du commerce va connaître à coup sûr une amélioration significative au Togo et devra jouer un rôle stratégique dans la relance de l'économie nationale, une économie fondamentalement basée sur le secteur informel.■

Roger GBESSIA





PRINCIPALES MESURES FISCALES ET DOUANIERES LOI DE FINANCES EXERCICE 2021

#CQFS

Le plancher de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) du régime déclaratif passe de

~~300 000 FCFA~~ à **20 000 FCFA.**

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Communiqué de la SAFER

Sous le haut patronage de Son Excellence Madame le Premier Ministre, le gouvernement togolais, à travers la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), met progressivement en place une plateforme automatisée des postes de péage pour un franchissement plus fluide et un fonctionnement plus efficace.

L'automatisation d'un poste de péage est le passage des procédés manuels en mode informatisé. La SAFER, à l'image des autres entités étatiques, s'active ainsi pour un service amélioré au bénéfice des usagers de la route.

Le système de vidéo surveillance sur les postes de péage étant devenu une nécessité de par l'évidence de son efficacité dans la collecte des droits d'usage de la route, l'automatisation actuelle contribuera à garantir la fluidité du trafic et à améliorer la fiabilité des données routières.

Actuellement, trois (03) postes de péage sont automatisés : il s'agit du poste de Davié dans la préfecture de Zio, à 30 km à la sortie Nord de Lomé sur la route nationale n°1; de Vodougbe dans la préfecture des Lacs, à 45 km à la sortie Est de Lomé sur la RN2 et celui d'Aképedo (préfecture de l'Avé), à 27 km de la capitale sur le grand contournement.

Au-delà du paiement classique par espèces, l'automatisation offre deux nouveaux modes aux usagers :

- Le paiement par carte ;
- Le paiement par vignette ;

Avec une possibilité de rechargement par mobile money.

A quelle condition un usager de la route peut-il emprunter les couloirs automatisés ?

Pour emprunter un couloir automatisé, il faut d'abord s'abonner et obtenir une carte ou une vignette. L'abonnement se fait à la direction de la SAFER, sise à Cacavéli à Lomé et par canal numérique sur le www.safer.tg

Le service d'abonnement est aussi disponible dans huit (8) bureaux de la société des postes du Togo à savoir : Aného, Baguida, Sanguéra, Adétikopé, Tsévié, Sokodé, Kara et Dapaong.

Une fois l'abonnement effectif, l'usager qui arrive au poste de péage automatisé devra choisir, à l'aide des signalisations, la voie correspondant à son mode de paiement. Ainsi, les abonnés devront emprunter la voie disposant de la signalisation du télépéage (t) et payer par carte ou par vignette. Les autres voies sont ouvertes pour le paiement en espèces.

Comment se fait le paiement par carte dans le couloir automatisé ?

- 1-Posez la carte sur le lecteur de la borne ;
- 2-La borne émet un signal sonore ;
- 3-Retirez la carte ;
- 4-Prenez le reçu puis partez.

NB : Ne poser la carte qu'une seule fois sur le lecteur de la borne.

Pour tout renseignement, veuillez contacter les numéros suivants :

22 51 88 24 / 70 49 70 13 / 70 49 70 14

La SAFER, au service des usagers de la route